

Pointage obligatoire

Depuis le 1^{er} janvier, les agents du CHBM pointent. Un bouleversement globalement accepté par le personnel même si des désaccords de fond subsistent.

En plein débat sur les 35 h, le centre hospitalier Belfort Montbéliard bascule dans le badgeage obligatoire. Vingt-sept badgeuses ont ainsi fait leur apparition le 1^{er} janvier dans les différents sites du CHBM (les hôpitaux de Belfort et Montbéliard, le Mittan, la maison de Retraite de Pont-de-Roide et le centre Pierre-Engel de Bavilliers).

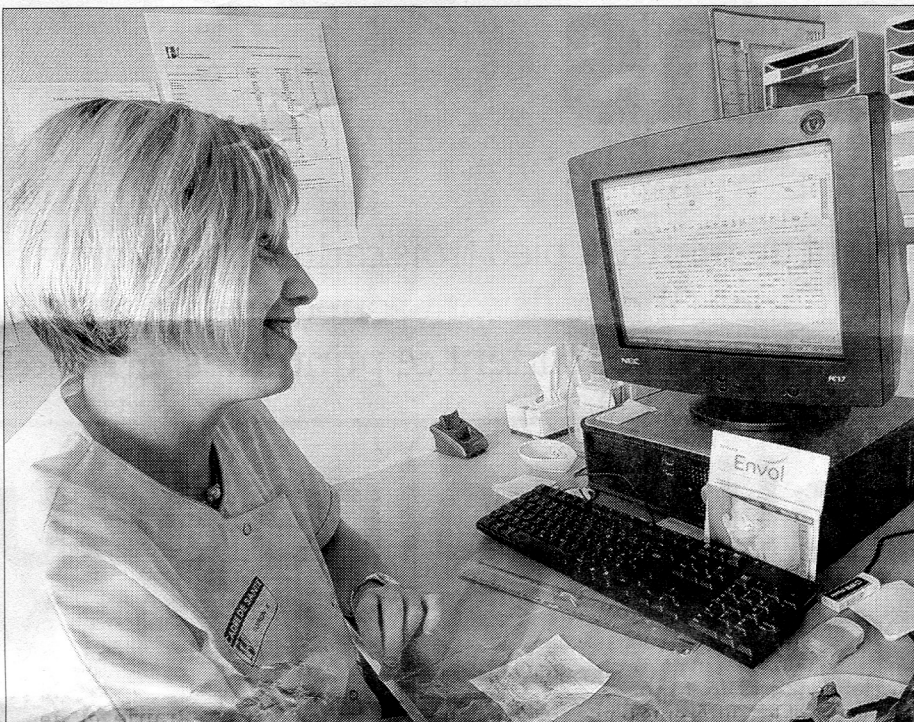
Pour autant, insiste Maxime Kœberle, le directeur des ressources humaines qui a porté le dossier, ce basculement ne se réduit pas à une simple question de « badgeage ». Il le voit comme un véritable outil de gestion du temps. « Deux contextes ont d'ailleurs présidé à l'arrivée d'Octime (l'outil de gestion du temps) », explique-t-il.

4.000 agents concernés

D'abord le CHBM, avec 4.000 agents, « était l'un des derniers centres hospitaliers de cette taille en France à se doter d'un outil de gestion moderne ». Il s'inscrit ensuite dans l'accord RTT du CHBM révisé en mai 2008 et à l'époque signé uniquement par la CFDT. Les discussions sur la mise en place de cet outil ne sont à ce titre pas récentes puisqu'elles ont été entamées à « l'automne 2008 », déclare le DRH. Il assure également « s'être rendu dans des centres hospitaliers (Dijon et Strasbourg) » pour comparer et juger de la pertinence et du fonctionnement d'un tel outil.

Quels sont les avantages pour les agents, les cadres, la direction ?

Selon la note du service du personnel adressée aux 4.000 agents des sites de l'Aire urbaine du CHBM (lire par ailleurs), ce nouveau dispositif doit leur permettre « de mesurer leur temps de travail, de consulter leur planning, et celui de leur service, et à terme, à poser leurs demandes d'absences par ordinateur », ajoute Maxime Kœberle. Il dote également les cadres « d'un outil moderne d'élaboration des plannings



■ Le nouveau logiciel Octime gèrera à terme le planning des 4.000 agents du CHBM.

Photo Jean-Luc GILLME

et de suivi des temps de travail et des temps de repos de leurs agents ». Enfin Octime est un outil qui, en temps réel, livre le bilan social à l'échelle du centre : des personnes qui travaillent à un instant « T » dans tel ou tel service, au cumul sur une année des heures supplémentaires effectuées.

Un planning fin février pour toute l'année

Concrètement Octime se traduit par un pointage en début et en fin de service. Il offre également « un meilleur lissage des plannings et une plus forte garantie de leur stabilité ainsi que la connaissance des temps de travail et des temps de repos (congés-RTT) dès fin février pour toute l'année », indique encore la direction.

La mise en place de ce nouvel outil s'imposera au personnel progressivement. « Depuis le 1^{er} janvier, il s'applique à tous les agents placés sous l'autorité des cadres de santé : », détaille Maxime Kœberle. Soit 1.800 personnels de soins. Pour les autres agents, le basculement s'échelonnait au cours de l'année à venir.

Alexandre POPLAVSKY

Oui à la « pointeuse », non pour le reste

► Globalement le personnel semble avoir accepté cette nouvelle organisation, même si dans les services cela bougonne et si des désaccords de fond subsistent. (lire par ailleurs). Les syndicats vont d'ailleurs profiter d'un comité technique d'entreprise (CTE) le 1^{er} février prochain pour faire bloc contre certaines mesures. Pour Corinne Peter de la CFDT, Nathalie Dépoire de la Confédération nationale des infirmières (CNI), Michèle Fleury de la Coordination des aides soignantes et auxiliaires de puériculture (CASAB), ainsi que pour Dominique Wermeille de FO, si sur le principe tout le monde est favorable à la « pointeuse » qui permettra, entre autres, d'avoir un décompte précis sur les heures supplémentaires, tous s'opposent à la volonté de la direction de modifier l'accord sur les congés maladie ainsi que l'instauration d'un seuil de « tolérance de 10 minutes » non comptabilisé à la fin du temps de travail sauf si pour des raisons de service, validées par l'encadrement, l'agent est contraint de terminer une mission. Ce motif cristallise d'ailleurs les critiques de la CGT qui depuis le début c'est, comme le rappelle leur secrétaire, Bruno Lemièrre, « toujours opposé à l'arrivée des badgeuses ».